



VILLE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE



Demande de subvention communale 2025 **Au titre des associations (Loi du 1^{er} juillet 1901)**



Dossier à retourner avant le 15 décembre 2024 à :

MONSIEUR LE MAIRE DE CHAMPIGNY-SUR-MARNE
Direction Vie Citoyenne et Jeunesse
Service de la Vie Associative
Maison de la Vie Citoyenne, des Associations et des Syndicats
191 rue de Verdun
94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE
Tél. : 01 43 96 82 70
vie.associative@mairie-champigny94.fr

Nom de l'association :

Cocher la case correspondante à votre situation :

Première demande Renouvellement d'une demande

Ce dossier permet aux services administratifs de connaître votre association. Vous pouvez joindre tout document utile pour la compréhension de l'activité de l'association.

Les dossiers sont à retourner avant le 15 décembre 2024
ATTENTION, TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ

• **FICHE N°1 : PRÉSENTATION DE L'ASSOCIATION**

Présente les éléments d'identification et de fonctionnement de votre association.

• **FICHES N°2 : BILAN D'ACTIVITE 2024 ET PROJET 2025**

Apporte les informations sur le mode de mise en œuvre des actions et la capacité de votre association à travailler avec des partenaires publics.

Vous devez présenter le bilan financier en cours d'exercice afin de justifier de vos actions sur la Ville de Champigny-sur-Marne.

Le Compte Rendu Financier est composé du Bilan financier à l'instant T et du Budget prévisionnel 2024.

Le budget prévisionnel doit obligatoirement faire apparaître le montant de la subvention demandée.

• **FICHE N°3 : CALENDRIER DES DEMANDES DE SUBVENTION COMMUNALE**

✓ **PIECES A JOINDRE IMPERATIVEMENT A VOTRE DEMANDE**

- Le présent dossier dûment complété
- Dernier Procès-verbal d'Assemblée Générale établi.
- Copie de l'attestation d'assurance en responsabilité civile de l'association.

En cas de modifications au sein de l'association :

- Récépissé de déclaration de modification statutaire à la Préfecture ou Sous-Préfecture, y compris en cas de changement des membres du bureau.
- Copie de l'extrait de publication au Journal Officiel.
- Nouveaux statuts.
- Dernier Relevé d'Identité Bancaire si changement de coordonnée bancaire

Documents complémentaires lors d'une première demande :

- Récépissé de déclaration à la Préfecture ou Sous-Préfecture.
- Copie de l'extrait de publication au Journal Officiel.
- Statuts signés par le Président et un autre membre.
- Composition du Bureau avec nom et fonction des membres.
- Procès-verbal d'Assemblée Générale constitutive.

IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION :

Nom de l'association :

SIGLE :

1-1-2 Numéro SIRET (14 chiffres) :

Pour demander (et obtenir) une subvention auprès de tout établissement public, l'association doit

OBLIGATOIREMENT justifier d'un numéro SIREN/SIRET

Code NAF/APE :

Adresse :

Code postal :

Commune :

Tel. :

Courriel :

Adresse du siège social (si différente) :

Code postal :

Commune :

Représentant-e légal-e :

NOM Prénom :

Fonction:

Tel. :

Courriel :

Personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal) :

NOM Prénom :

Fonction:

Tel. :

Courriel :

Fonctionnement de l'Association :

Adhésion à l'association :

Nombre d'adhérents

dont **Campinois**

Montant annuel de la cotisation

Tarif préférentiel pour les Campinois ou prenant en compte les revenus des adhérents :

oui

non

Moyens humains de l'association :

Nombre de bénévoles actifs :

Nombre total de salariés:

Principaux salariés :

Fonction au sein de l'association	Type de contrat (CDI, CDD, Adulte relais...)	Durée heures hebdomadaire	Montant brut de la rémunération	Montant total des aides

Moyens matériels de l'association :

Si vous disposez d'un local, l'association est-elle ?:

Propriétaire

Locataire Coût annuel locatif :

Valorisation des Mises à disposition, Aides en nature :

Avez-vous bénéficié d'une aide matérielle pour un événement (logistique, matériel, car, autre) ?

Matériel mis à disposition	Oui	Non	A compléter (lieu, nombre, événement ...)
Locaux mis à disposition à titre Permanent	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Locaux mis à disposition à titre Ponctuel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Barnum, tables, chaises	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Scène, branchement électrique, sonorisation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Autocars	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Autres (à préciser)			

BILAN D'ACTIVITE 2024 ET PROJET 2025

Quelles ont été vos actions en 2024 ?

Quel a été le nombre approximatif de personnes bénéficiaires (par type de publics) ?

Avez-vous participé à une action, un événement organisé par la ville (fête de quartier, foire au troc, cour et jardin, ...) Si oui, laquelle ou lesquelles ?

Avez-vous participé à une formation ?, si oui préciser l'objet, l'organisme formateur, le nombre de participants ainsi que le coût :

Quels sont vos projets pour 2025 ? :

En cas d'augmentation du montant de la subvention sollicitée, veuillez justifier votre demande :

BILAN FINANCIER 2024 et BUDGET PREVISIONNEL 2025

DEPENSES	Compte en cours 2024	Budget prévisionnel 2025	RECETTES	Compte en cours 2024	Budget prévisionnel 2025
60 - Achats			70 - Ventes de produits finis, de marchandise, prestations de services		
Prestations des services					
Achat matières et fournitures			74 - Subventions de fonctionnement		
Fourniture d'activités			Etat		
			Etat Contrat de Ville		
61 - Services externes			Education Nationale		
Locations			Emplois aidés		
Entretiens – Réparations			EPT		
Assurance			Région		
Documentation			Département		
			VILLE de CHAMPIGNY / MARNE		
62 - Autres services externes			Autre Commune (s)		
Honoraires – Rémunérations d'intermédiaires			Bailleurs		
Publicité – Publications			Organismes privés		
Déplacements, missions, réceptions			75 - Autres produits de gestion courante		
Frais postaux – Téléphone			Dons		
Services bancaires			Cotisations		
Autres (ex. cotisations, ...)			Produits divers de gestion courante		
63 - Impôts, taxes et versements assimilés					
Taxe sur les salaires					
Autres impôts, taxes et versements assimilés					
64 - Frais de personnel					
Salaires bruts					
Charges sociales					
65 - Autres charges de gestion courante					
66 - Charges financières			76 - Produits financiers		
67 - Charges exceptionnelles			77 - Produits exceptionnels		
68 - Dotations aux amortissements et provisions			78 - Reprise sur amortissement et provisions		
TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES			TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS		
86 - Emplois Contributions Volontaires			87 - Contributions volontaires		
Secours en nature (alimentaires, vestimentaires)			Bénévolat		
Mise à disposition gratuite de biens (locaux matériels)			Prestations en nature		
Personnel bénévole			Dons en nature		
TOTAL DES CHARGES			TOTAL DES PRODUITS		

Pour les associations qui passent par un comptable, le compte de résultat devra être versé au plus tard le 15 février 2025.

Je certifie sur l'honneur que toutes les informations inscrites dans le présent dossier sont exactes.

Je déclare avoir pris connaissance du règlement d'attribution des subvention municipales et en accepte toutes les conditions.

J'ai pris connaissance de l'article L 1611.4 du Code Général des Collectivités Territoriales qui donne à la Ville de Champigny-sur-Marne un pouvoir de contrôle sur notre association et du texte de la Loi du 6 février 1992 qui fixe les conditions d'une publication de nos comptes en annexe du compte administratif du Conseil Général.

Je certifie sur l'honneur que l'association

est en règle vis à vis de l'administration fiscale et de l'URSSAF.

Fait à, le

Signatures obligatoires

Le Président

Le Trésorier

FICHE N°3 : CALENDRIER

DATES	NATURE DE L'OPERATION
04 novembre 2024	Ouverture de la campagne de subvention communale 2025
15 décembre 2024	Date limite de dépôt des demandes de subvention
Janvier 2025	Instruction et avis sur les dossiers par les commissions thématiques
Février 2025	Présentation de la délibération au Bureau Municipal
Mars 2025	Vote de la délibération au Conseil Municipal
Avril 2025	Notification des décisions et versement des subventions aux associations